

SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le jeudi 16 janvier 2020 à 14 h 50, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

Sont présents: M. Rémy Normand, vice-président
Mme Marie-Josée Savard, vice-présidente
Mme Alicia Despins
M. Jérémie Ernould
Mme Suzanne Verreault
M. Steeve Verret
Mme Émilie Villeneuve (partie de séance)
M. Patrick Voyer (partie de séance)

Sont également
présents: M. Luc Monty, directeur général
Mme Chantale Giguère, directrice générale adjointe
M. Pierre St-Michel, directeur général adjoint
M. Alain Tardif, directeur général adjoint
Me Sylvain Ouellet, greffier

Sont absents: M. le maire Régis Labeaume, président
Mme Michelle Morin-Doyle

Madame la conseillère Marie-Josée Savard préside la séance.

CE-2020-0001 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication d'un contrat pour l'achat de pièces pour pont roulant de marque *Konecranes* - Incinérateur de Québec (Dossier 64831) - AP2019-772 (CT-2455016) — (Ra-2171)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, à *Konecranes Canada inc.*, du contrat pour l'achat de pièces pour pont roulant de marque *Konecranes* à l'incinérateur de Québec, pour la somme de 190 310,70 \$, excluant les taxes, suivant ses propositions du 10 septembre 2019.

CE-2020-0002 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'avis de modification numéro 2 relatif au contrat pour la mise à niveau des équipements de télécommunication du réseau de voix et données (VQ-47186) - **AP2019-850** (Ra-2171)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation d'une dépense supplémentaire de 450 000 \$, excluant les taxes, au contrat adjudgé à *Bell Canada*, en vertu de la résolution CA-2015-0179 du 5 mai 2015, pour la mise à niveau des équipements de télécommunication du réseau de voix et données pour la période se terminant le 4 mai 2020, selon des conditions conformes à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel.

CE-2020-0003 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, les avenants aux ententes quadriennales entre la Ville de Québec et les organismes culturels professionnels non rattachés à un lieu culturel, relatives au versement de plusieurs subventions dans le cadre de la mesure *Soutien à la vitalité culturelle par les lieux culturels* - **CU2019-114** (CT-2447713) — (Ra-2171)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

1° de la conclusion des avenants aux ententes quadriennales intervenues entre la Ville de Québec et les organismes culturels professionnels non rattachés à un lieu culturel, relatifs au versement de subventions annuelles supplémentaires totalisant 99 253 \$ en 2020, 2021 et 2022, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées aux avenants joints au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 et 2022 par les autorités compétentes, et détaillés comme suit :

- *Opéra de Québec inc.* : 11 231 \$;
- *Orchestre symphonique de Québec* : 63 833 \$;
- *Le Théâtre du Trident inc.* : 13 244 \$;
- *Carrefour international de théâtre de Québec inc.* : 10 945 \$;

2° à la directrice du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales et au greffier de la Ville de signer lesdits avenants.

CE-2020-0004 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'avenant à l'entente quadriennale entre la Ville de Québec et un organisme culturel professionnel rattaché à la *Société du Palais Montcalm inc.*, relative au versement de plusieurs subventions dans le cadre de la mesure *Soutien à la vitalité culturelle par les lieux culturels* - **CU2019-115** (CT-2447586) — (Ra-2171)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° de la conclusion d'un avenant à l'entente quadriennale entre la Ville de Québec et l'organisme culturel professionnel rattaché à la *Société du Palais Montcalm inc.*, relatif au versement d'une subvention annuelle supplémentaire totalisant 23 683 \$ en 2020, 2021 et 2022, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'avenant joint au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 et 2022 par les autorités compétentes, et détaillé comme suit :
 - *Les Violons du Roy* : 23 683 \$;
- 2° à la directrice du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales et au greffier de la Ville de signer ledit avenant.

CE-2020-0005 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'avenant à la promesse de vente entre la Ville de Québec et *9206-8709 Québec inc.*, aux termes de la résolution **CA-2019-0259**, relative à l'acquisition des immeubles connus et désignés comme étant les lots 1 021 859, 1 021 860, 1 021 861, 1 021 862, et une partie des lots 1 021 752 et 1 021 753 du cadastre du Québec - Arrondissement des Rivières - **DE2019-309** (CT-2426359) — (Ra-2171)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion de l'avenant à la promesse de vente signée le 7 mai 2019 par *9206-8709 Québec inc.*, représentée par monsieur Louis Villeneuve, et acceptée par la Ville de Québec le 5 juin 2019, aux termes de la résolution CA-2019-0259, relative à l'acquisition des immeubles connus et désignés comme étant les lots 1 021 859, 1 021 860, 1 021 861, 1 021 862, et une partie des lots 1 021 752 et 1 021 753 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'avenant joint au sommaire décisionnel.

CE-2020-0006 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'acquisition à des fins municipales d'un immeuble situé en bordure du boulevard Hochelaga, connu et désigné comme étant une parcelle du lot 6 052 824 du cadastre du Québec - Établissement d'une servitude de plantation en faveur de la Ville sur une parcelle du lot 6 052 824 du même cadastre - Affectation au domaine public - Ouverture du boulevard Hochelaga sur cette même parcelle de lot - Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge - **DE2019-332** (CT-2460488) — (Ra-2171)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération:

- 1° l'acquisition, à des fins municipales, d'un immeuble sis sur le boulevard Hochelaga, propriété de l'*Industrielle Alliance, assurance et services financiers inc.*, connu et désigné comme étant une parcelle du lot 6 052 824 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie approximative de 190,3 mètres carrés, pour une somme totale de 203 590 \$, comprenant une indemnité immobilière de 193 090 \$, plus les taxes applicables, et 10 500 \$ en dommages, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à la promesse de vente jointe au sommaire décisionnel;
- 2° l'établissement d'une servitude réelle et perpétuelle de plantation, à titre gratuit, sur un immeuble connu et désigné comme étant une parcelle du lot 6 052 824 du même cadastre, identifié d'un liséré rouge au plan préliminaire, d'une superficie approximative de 185,1 mètres carrés, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'article 10 de ladite promesse de vente jointe audit sommaire.

Il est également résolu que le comité exécutif :

- 1° conditionnellement à son acquisition, affecte au domaine public un immeuble situé en bordure du boulevard Hochelaga, connu et désigné comme étant une parcelle du lot 6 052 824 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie approximative de 190,3 mètres carrés, tel qu'illustré au plan préliminaire joint au sommaire décisionnel;
- 2° conditionnellement à son acquisition et à son affectation au domaine public, ordonne l'ouverture du boulevard Hochelaga sur un immeuble connu et désigné comme étant une parcelle du lot 6 052 824 du même cadastre.

CE-2020-0007 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur des travaux de construction, de réfection et de rénovation de bâtiments et d'équipements urbains ainsi que sur les services professionnels et techniques y afférents et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1314 - **GI2019-017** (Ra-2171)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur des travaux de construction, de réfection et de rénovation de bâtiments et d'équipements urbains ainsi que sur les services professionnels et techniques y afférents et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1314;
 - 2° l'appropriation de 2 050 000 \$ à même le fonds général de l'agglomération, soit une somme équivalente à 10% du montant total de la dépense prévue par le Règlement R.A.V.Q. 1314. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.
-

CE-2020-0008 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du Règlement de l'agglomération sur des travaux de construction d'une centrale de police et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1319 - GI2019-019 (Ra-2171)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur des travaux de construction d'une centrale de police et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1319;
 - 2° l'appropriation de 9 800 000 \$ à même le fonds général de l'agglomération, soit une somme équivalente à 10% du montant total de la dépense prévue par le Règlement R.A.V.Q. 1319. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.
-

CE-2020-0009 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, les prévisions budgétaires 2020 de l'Office municipal d'habitation de Québec - OM2019-004 (CT-2463636) — (Ra-2171)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'approbation du budget 2020 de l'*Office municipal d'habitation de Québec*, joint au sommaire décisionnel;
- 2° l'autorisation du paiement de la participation de la Ville de Québec à 5 926 321 \$, soit 3 461 552 \$ pour le programme HLM et 2 464 769 \$ pour le programme de *Supplément au loyer*;
- 3° l'autorisation, au trésorier, d'effectuer le versement de la contribution–ville 2020 à l'*Office municipal d'habitation de Québec*, selon les modalités convenues entre ce dernier et l'Office;
- 4° l'engagement, par la Ville de Québec, à assumer sa quote-part des sommes investies dans les travaux de remplacement, d'amélioration et de modernisation capitalisés (RAM–C) et, plus particulièrement, le financement en capital et intérêts de l'ensemble des sommes octroyées en vertu du *Plan québécois des infrastructures*.

CE-2020-0010 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du calendrier de ventes 2020 de l'*Office du tourisme de Québec* - **OT2019-010** (CT-OT2019-010) — (Ra-2171)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation de la réalisation des activités prévues au calendrier de ventes de l'année 2020 de l'*Office du tourisme de Québec* avec un budget de 1 993 530 \$.

CE-2020-0011 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur des travaux relatifs à la mise en marché de produits issus des installations municipales de traitement et de valorisation des matières résiduelles et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1316 - **PV2019-016** (Ra-2171)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur des travaux relatifs à la mise en marché de produits issus des installations municipales de traitement et de valorisation des matières résiduelles et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1316;
- 2° l'appropriation de 375 000 \$ à même le fonds général de l'agglomération, soit une somme équivalente à 10% du montant total de la dépense prévue par le *Règlement R.A.V.Q. 1316*. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.

Monsieur le conseiller Patrick Voyer quitte définitivement la séance. Il est 15 h 00.

CE-2020-0012 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement relativement aux limites de vitesse*, R.A.V.Q. 1312 - **TM2019-273** (Ra-2171)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement relativement aux limites de vitesse*, R.A.V.Q. 1312.

CE-2020-0013 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur les autorisations d'occupation de la voie publique*, R.A.V.Q. 1313 - **TM2019-290** (Ra-2171)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur les autorisations d'occupation de la voie publique*, R.A.V.Q. 1313.

CE-2020-0014 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la modification au contrat d'engagement entre la Ville de Québec et monsieur Jocelyn Bélanger (ID. 014496) à titre de directeur adjoint du Service de police - **RH2019-1136** (CT-RH2019-1136) — (Ra-2171)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la modification du contrat d'engagement entre la Ville de Québec et monsieur Jocelyn Bélanger (ID. 014496), directeur adjoint du Service de police (D477) (poste no 35942), selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'addenda au contrat d'engagement joint au sommaire décisionnel.

CE-2020-0015 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation du paiement des dépenses relatives aux services professionnels requis pour les travaux sur l'emprise de la voie ferrée avec le *Canadien National* (phase conception) pour la reconstruction de la structure ferroviaire située sur la 1^{ère} Avenue, dans le cadre du projet de *Réseau structurant de transport en commun* (Dossier 73068) - **AP2020-034** (CT-2464283) — (Ra-2171)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° du paiement des dépenses relatives aux services professionnels requis pour les travaux sur l'emprise de la voie ferrée avec le *Canadien National* (phase conception) pour la reconstruction de la structure ferroviaire située sur la 1^{ère} Avenue, dans le cadre du projet de *Réseau structurant de transport en commun*;
 - 2° au directeur du Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun de signer tous les documents appropriés pour autoriser le paiement.
-

CE-2020-0016 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le bail entre la Ville de Québec et le *Fonds de placement immobilier Cominar/Cominar Real Estate Investment Trust*, relatif à la location de locaux situés au 1255, rue des Artisans - Arrondissement de La Cité-Limoilou - **DE2019-344** (CT-DE2019-344) — (Ra-2171)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° de la conclusion du bail en vertu duquel le *Fonds de placement immobilier Cominar/Cominar Real Estate Investment Trust* loue à la Ville de Québec des espaces situés au 1255, rue des Artisans, connus et désignés comme étant le lot 3 849 854 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, pour une période de trois ans, débutant le ou vers le 1^{er} mars 2020 et se terminant le ou vers le 28 février 2023, incluant une option de renouvellement de trois ans. Le loyer de base sera gratuit pour le 1^{er} et le 13^e mois de l'entente. Pour la première année du bail, le loyer de base sera de 235 787 \$, plus les taxes applicables, alors que le loyer additionnel sera approximativement de 148 105 \$, plus les taxes applicables, ajusté annuellement suivant les frais réels d'exploitation et les taxes foncières de l'immeuble, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au bail joint au sommaire décisionnel;
- 2° au directeur du Service du développement économique et des grands projets à signer ledit bail.

CE-2020-0017 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la contribution 2020 de l'agglomération de Québec au *Réseau de transport de la Capitale* - **FN2020-001** (CT-2463641) — (Ra-2171)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation du versement d'un montant de 124 381 000 \$ au *Réseau de transport de la Capitale*, à titre de contribution pour l'année 2020, réparti en quatre versements égaux de 31 095 250 \$, le 24 janvier, le 24 avril, le 3 juillet et le 2 octobre 2020.

CE-2020-0018 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du *Règlement n° 371 abrogeant des règlements d'emprunt dont l'objet n'a pas été réalisé du Réseau de transport de la Capitale* - **FN2020-002** (Ra-2171)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du *Règlement n° 371 abrogeant des règlements d'emprunt dont l'objet n'a pas été réalisé du Réseau de transport de la Capitale*.

CE-2020-0019 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du *Règlement n° 379 décrétant un emprunt et autorisant des dépenses n'excédant pas 4 645 000 \$ concernant l'agrandissement et le réaménagement du Centre Métrobus du Réseau de transport de la Capitale - FN2020-004 (Ra-2171)*

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du *Règlement n° 379 décrétant un emprunt et autorisant des dépenses n'excédant pas 4 645 000 \$ concernant l'agrandissement et le réaménagement du Centre Métrobus du Réseau de transport de la Capitale.*

CE-2020-0020 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du *Règlement n° 380 décrétant un emprunt et autorisant des dépenses n'excédant pas 5 270 000 \$ concernant la construction d'un centre opérationnel du Réseau de transport de la Capitale - FN2020-005 (Ra-2171)*

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du *Règlement n° 380 décrétant un emprunt et autorisant des dépenses n'excédant pas 5 270 000 \$ concernant la construction d'un centre opérationnel du Réseau de transport de la Capitale.*

CE-2020-0021 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du *Règlement n° 381 décrétant un emprunt et autorisant des dépenses n'excédant pas 5 099 000 \$ concernant la réfection des centres d'exploitation du Réseau de transport de la Capitale - FN2020-006 (Ra-2171)*

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du *Règlement n° 381 décrétant un emprunt et autorisant des dépenses n'excédant pas 5 099 000 \$ concernant la réfection des centres d'exploitation du Réseau de transport de la Capitale.*

CE-2020-0022 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du *Règlement n° 382 décrétant un emprunt et autorisant des dépenses n'excédant pas 36 110 000 \$ concernant la construction d'un troisième centre d'exploitation du Réseau de transport de la Capitale - FN2020-007 (Ra-2171)*

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du *Règlement n° 382*

décrétant un emprunt et autorisant des dépenses n'excédant pas 36 110 000 \$ concernant la construction d'un troisième centre d'exploitation du Réseau de transport de la Capitale.

CE-2020-0023 Cession du contrat de *Stelem, division d'Aqua Data inc.* à *Stelem (Canada) inc.* - Lot 2 (Appel d'offres public 50919) - AP2019-741 (Ra-2171)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'approuver la cession du contrat pour la fourniture de pièces et de poteaux d'incendie complets - Lot 2 (appel d'offres 50919) de *Stelem, division d'Aqua Data inc.* à *Stelem (Canada) inc.*, à compter du 1^{er} septembre 2019.

CE-2020-0024 Avis de modification numéro 2 relatif à l'entente entre la Ville de Québec et *L'Institut Canadien de Québec*, relative à l'exploitation et aux honoraires de gestion des bibliothèques de la Ville de Québec, du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2023 (Dossier 53222) - AP2019-852 (CT-2458387) — (Ra-2171)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser une dépense supplémentaire de 1 584 800 \$, exonérée de la TPS et de la TVQ, à l'entente entre la Ville de Québec et *L'Institut Canadien de Québec*, relative à l'exploitation et aux honoraires de gestion des bibliothèques de la Ville de Québec, du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2023, en vertu de la résolution CV-2019-0078 du 4 février 2019, conformément à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 à 2023 par les autorités compétentes.

CE-2020-0025 Entente entre la Ville de Québec et le *Groupe Pentathlon* relative au versement d'une subvention, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement *Pentathlon des neiges*, en 2020 - BE2019-154 (CT-2458530) — (Ra-2171)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser :

- 1^o la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et le *Groupe Pentathlon*, relative au versement d'une subvention de 72 000 \$, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement *Pentathlon des neiges*, en 2020, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel;
- 2^o la directrice du Bureau des grands événements et le greffier de la ville à signer ladite entente.

CE-2020-0026 Entente entre la Ville de Québec et la Corporation événements d'hiver de Québec, relative au versement d'une subvention, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement Coupe du monde FIS de ski de fond, en 2020 - BE2019-155 (CT-BE2019-155) — (Ra-2171)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et la Corporation événements d'hiver de Québec, relative au versement d'une subvention de 225 000 \$, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement Coupe du monde FIS de ski de fond, en 2020, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel;
- 2° d'approprier une somme de 235 000 \$ (225 000 \$ en subvention et 10 000 \$ en services municipaux), à même la Réserve financière favorisant la réalisation de grands événements et de projets spéciaux relevant de la compétence de proximité de la Ville (R.V.Q. 2262, modifié par le R.V.Q. 2563), pour la tenue dudit événement.

CE-2020-0027 Abrogation des résolutions CV-2019-0697 et CV-2019-0750 relatives à la demande au ministère des Affaires municipales de l'Habitation de saisir le comité d'arbitrage de l'agglomération de Québec, et à la désignation d'un membre au comité d'arbitrage, afin d'ajouter le projet Féria de Flip Fabrique à la liste des événements d'intérêt collectif de l'agglomération de Québec - BE2019-156 (Ra-2171)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'abroger :

- 1° la résolution CV-2019-0697, adoptée le 26 août 2019, relative à la demande au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de saisir le comité d'arbitrage de l'agglomération de Québec, afin d'ajouter le projet Féria de Flip Fabrique à la liste des événements d'intérêt collectif de l'agglomération de Québec;
- 2° la résolution CV-2019-0750, adoptée le 26 août 2019, désignant un représentant de la ville, à titre de membre du comité d'arbitrage, en lien avec la demande d'ajout du projet Féria à la liste des événements d'intérêt collectif d'agglomération de Québec.

CE-2020-0028 Entente de subvention triennale entre la Ville de Québec et la Corporation Bénévoles d'Expertise pour les années 2020, 2021 et 2022 - CU2019-102 (CT-2451500) — (Ra-2171)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser :

- 1° la conclusion de l'entente de subvention triennale entre la Ville de Québec et la *Corporation Bénévoles d'Expertise*, d'un montant annuel de 77 500 \$ pour les années 2020, 2021 et 2022, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel. Le versement des subventions 2021 et 2022 est conditionnel à la conclusion de l'*Entente de développement culturel MCC/Ville 2021-2023*;
 - 2° la directrice du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales et le greffier de la ville à signer ladite entente.
-

CE-2020-0029 Avenants aux ententes quadriennales entre la Ville de Québec et les organismes rattachés à *Le Projet Ex Machina*, relatifs au versement de plusieurs subventions dans le cadre de la mesure *Soutien à la vitalité culturelle par les lieux culturels* - **CU2019-104 (CT-2447398) — (Ra-2171)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser :

- 1° la conclusion des avenants aux ententes quadriennales entre la Ville de Québec et les organismes rattachés à *Le Projet Ex Machina*, relatifs au versement de subventions annuelles supplémentaires totalisant 14 091 \$ en 2020, 2021 et 2022, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées auxdits avenants joints au sommaire décisionnel et détaillés comme suit, et ce, sous réserve des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 et 2022 par les autorités compétentes :
 - *Le Projet Ex Machina* : 10 241 \$;
 - *Le Projet Kinomada* : 550 \$;
 - *Premier Acte* : 2 200 \$;
 - *Théâtre Rude Ingénierie* : 550 \$;
 - *Bureau de l'APA* : 550 \$;
 - 2° la directrice du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales et le greffier de la ville à signer lesdits avenants.
-

CE-2020-0030 Avenants aux ententes quadriennales entre la Ville de Québec et les organismes rattachés à *Le Groupe Danse Partout inc.*, relatifs au versement de plusieurs subventions dans le cadre de la mesure *Soutien à la vitalité culturelle par les lieux culturels* - Nouvelle entente triennale entre la Ville de Québec et un organisme culturel professionnel rattaché à *Le Groupe Danse Partout inc.*, relative au versement d'une subvention - **CU2019-105 (CT-2447406, CT-2457665) — (Ra-2171)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser :

1° la conclusion des avenants aux ententes quadriennales entre la Ville de Québec et les organismes rattachés à *Le Groupe Danse Partout inc.*, relatifs au versement de subventions annuelles supplémentaires totalisant 8 646 \$ en 2020, 2021 et 2022, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées auxdits avenants joints au sommaire décisionnel et détaillés comme suit, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 et 2022 par les autorités compétentes :

- *Le Groupe Danse Partout inc.* : 3 553 \$;
- *Code Universel* : 1 320 \$;
- *Danse K par K* : 1 320 \$;
- *Le Fils d'Adrien danse* : 1 353 \$;
- *L'Artère, développement et perfectionnement en danse contemporaine* : 550 \$;
- *Alan Lake Factory* : 550 \$;

2° la conclusion d'une nouvelle entente triennale à intervenir entre la Ville de Québec et *Le Papillon blanc danse*, rattaché à *Le Groupe Danse Partout inc.*, relative au versement d'une subvention annuelle de 6 050 \$ en 2020, 2021 et 2022, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 et 2022 par les autorités compétentes;

3° la directrice du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales et le greffier de la ville à signer lesdits avenants et ladite entente.

CE-2020-0031 Avenants aux ententes quadriennales entre la Ville de Québec et les organismes rattachés à *L'Institut Canadien de Québec*, relatifs au versement de plusieurs subventions dans le cadre de la mesure *Soutien à la vitalité culturelle par les lieux culturels* - **CU2019-106 (CT-2447494) — (Ra-2171)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser :

1° la conclusion des avenants aux ententes quadriennales entre la Ville de Québec et les organismes rattachés à *L'Institut Canadien de Québec*, relatifs au versement de subventions annuelles supplémentaires totalisant 7 623 \$ en 2020, 2021 et 2022, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées auxdits avenants joints au sommaire décisionnel et détaillés comme suit, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 et 2022 par les autorités compétentes :

- *Festival de la bande dessinée francophone de Québec (Québec BD)* : 1 980 \$;
- *Nuit Blanche, magazine littéraire* : 1 353 \$;
- *Les Poètes de l'Amérique française* : 1 320 \$;
- *Productions Rhizome* : 1 320 \$;

- *Bureau des affaires poétiques* : 550 \$;
 - *Les AmiEs imaginaires* : 550 \$;
 - *Tremplin d'actualisation de poésie (TAP)* : 550 \$;
- 2° la directrice du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales et le greffier de la ville à signer lesdits avenants.
-

CE-2020-0032 Avenants aux ententes quadriennales entre la Ville de Québec et les organismes rattachés à *Literary and Historical Society of Québec*, relatifs au versement de plusieurs subventions dans le cadre de la mesure *Soutien à la vitalité culturelle par les lieux culturels* - **CU2019-107 (CT-2447506) — (Ra-2171)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser :

- 1° la conclusion des avenants aux ententes quadriennales intervenues entre la Ville de Québec et les organismes rattachés à *Literary and Historical Society of Quebec*, relatifs au versement de subventions annuelles supplémentaires totalisant 6 441 \$ en 2020, 2021 et 2022, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées auxdits avenants joints au sommaire décisionnel et détaillés comme suit, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 et 2022 par les autorités compétentes :
- *Literary and Historical Society of Quebec* : 550 \$;
 - *Centre de valorisation du patrimoine vivant* : 1 419 \$;
 - *Action patrimoine (architecture et paysages du Québec)* : 1 700 \$;
 - *Éditions Continuité inc.* : 1 452 \$;
 - *Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.* : 1 320 \$;
- 2° la directrice du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales et le greffier de la ville à signer lesdits avenants.
-

CE-2020-0033 Avenants aux ententes quadriennales entre la Ville de Québec et les organismes rattachés à *Méduse, Coopérative de producteurs/diffuseurs artistiques, culturels et communautaires*, relatifs au versement de plusieurs subventions dans le cadre de la mesure *Soutien à la vitalité culturelle par les lieux culturels* - **CU2019-108 (CT-2447534) — (Ra-2171)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser :

- 1° la conclusion des avenants aux ententes quadriennales intervenues entre la Ville de Québec et les organismes rattachés à *Méduse, Coopérative de producteurs/diffuseurs artistiques, culturels et communautaires*, relatifs au

versement de subventions annuelles supplémentaires totalisant 29 838 \$ en 2020, 2021 et 2022, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées auxdits avenants joints au sommaire décisionnel et détaillés comme suit, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 et 2022 par les autorités compétentes :

- *Antitube* : 1 320 \$;
- *Association de création et diffusion sonores et électroniques Avatar* : 1 766 \$;
- *La Bande vidéo et film de Québec* : 1 865 \$;
- *Centre Materia* : 1 353 \$;
- *La Chambre Blanche inc.* : 1 320 \$;
- *CKRL - MF 89,1 inc.* : 2 442 \$;
- *Engramme* : 1 320 \$;
- *Organisme EXMURO Arts publics* : 550 \$;
- *Folie/Culture inc.* : 1 320 \$;
- *Les Éditions Intervention inc.* : 2 453 \$;
- *Les Productions Recto-Verso Québec inc.* : 2 805 \$;
- *L'Oeil de Poisson* : 1 738 \$;
- *Manif d'art* : 2 442 \$;
- *Coop Spira* : 4 818 \$;
- *VU, Centre de diffusion et de production de la photographie* : 2 326 \$;

2° la directrice du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales et le greffier de la ville à signer lesdits avenants.

CE-2020-0034 Avenants aux ententes quadriennales entre la Ville de Québec et les organismes rattachés à la *Société du Palais Montcalm inc.*, relatifs au versement de plusieurs subventions dans le cadre de la mesure *Soutien à la vitalité culturelle par les lieux culturels* - CU2019-109 (CT-2447546) — (Ra-2171)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser :

1° la conclusion des avenants aux ententes quadriennales entre la Ville de Québec et les organismes rattachés à la *Société du Palais Montcalm inc.*, relatifs au versement de subventions annuelles supplémentaires totalisant 6 380 \$ en 2020, 2021 et 2022, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées auxdits avenants joints au sommaire décisionnel et détaillés comme suit, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 et 2022 par les autorités compétentes :

- *Choeur Les Rhapsodes inc.* : 1 320 \$;
 - *Ensemble vent et percussion de Québec* : 1 320 \$;
 - *Erreur de type 27* : 1 320 \$;
 - *L'Orchestre d'hommes-orchestres* : 550 \$;
 - *Productions Strada* : 1 320 \$;
 - *Tempêtes et Passions* : 550 \$;
- 2° la directrice du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales et le greffier de la ville à signer lesdits avenants.

CE-2020-0035 Avenants aux ententes quadriennales entre la Ville de Québec et les organismes rattachés au *Théâtre Périoscope*, relatifs au versement de plusieurs subventions dans le cadre de la mesure *Soutien à la vitalité culturelle par les lieux culturels* - Entente triennale entre la Ville de Québec et un organisme culturel professionnel rattaché au *Théâtre Périoscope*, relative au versement d'une subvention - **CU2019-110 (CT-2447599, CT-2457806) — (Ra-2171)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser :

- 1° la conclusion des avenants aux ententes quadriennales entre la Ville de Québec et les organismes rattachés au *Théâtre Périoscope*, relatifs au versement de subventions annuelles supplémentaires totalisant 11 358 \$ en 2020, 2021 et 2022, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées auxdits avenants joints au sommaire décisionnel et détaillés comme suit, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 et 2022 par les autorités compétentes :
- *Théâtre Périoscope* : 5 819 \$;
 - *Le Théâtre Sortie de Secours* : 1 320 \$;
 - *Théâtre Blanc* : 1 419 \$;
 - *Théâtre Niveau Parking* : 1 700 \$;
 - *Collectif Nous sommes ici* : 550 \$;
 - *Les chantiers/constructions artistiques* : 550 \$;
- 2° la conclusion d'une nouvelle entente triennale entre la Ville de Québec et *Jamais Lu Québec*, rattaché au *Théâtre Périoscope*, relative au versement d'une subvention annuelle de 6 050 \$ en 2020, 2021 et 2022, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 et 2022 par les autorités compétentes;
- 3° la directrice du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales et le greffier de la ville à signer lesdits avenants et ladite entente.

CE-2020-0036 Avenants aux ententes quadriennales entre la Ville de Québec et les organismes rattachés à *Le Théâtre de La Bordée*, relatifs au versement de plusieurs subventions dans le cadre de la mesure *Soutien à la vitalité culturelle par les lieux culturels* - Entente triennale entre la Ville de Québec et un organisme culturel professionnel rattaché à *Le Théâtre de La Bordée*, relative au versement d'une subvention - **CU2019-111 (CT-2447623, CT-2457824) — (Ra-2171)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser :

- 1° la conclusion des avenants aux ententes quadriennales entre la Ville de Québec et les organismes rattachés à *Le Théâtre de La Bordée*, relatifs au versement de subventions annuelles supplémentaires totalisant 10 362 \$ en 2020, 2021 et 2022, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées auxdits avenants joints au sommaire décisionnel et détaillés comme suit, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 et 2022 par les autorités compétentes :
 - *Le Théâtre de La Bordée* : 7 722 \$;
 - *Théâtre Pupulus Mordicus* : 1 320 \$;
 - *Ubus Théâtre* : 1 320 \$.
- 2° la conclusion d'une nouvelle entente triennale entre la Ville de Québec et *Entr'actes, productions artistiques*, rattaché à *Le Théâtre de La Bordée*, relative au versement d'une subvention annuelle de 6 050 \$ en 2020, 2021 et 2022, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 et 2022 par les autorités compétentes;
- 3° la directrice du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales et le greffier de la ville à signer lesdits avenants et ladite entente.

CE-2020-0037 Avenants aux ententes quadriennales entre la Ville de Québec et les organismes rattachés à *Productions Les Gros Becs*, relatifs au versement de plusieurs subventions dans le cadre de la mesure *Soutien à la vitalité culturelle par les lieux culturels* - **CU2019-112 (CT-2447633) — (Ra-2171)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser :

- 1° la conclusion des avenants aux ententes quadriennales entre la Ville de Québec et les organismes rattachés à *Productions Les Gros Becs*, relatifs au versement de subventions annuelles supplémentaires totalisant 13 952 \$ en 2020, 2021 et 2022, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées auxdits avenants joints au sommaire décisionnel et détaillés comme suit, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes

requisies lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 et 2022 par les autorités compétentes :

- *Productions Les Gros Becs* : 4 141 \$;
- *L'Aubergine de la Macédoine du Québec inc.* : 2 326 \$;
- *Les Incomplètes* : 550 \$;
- *Les Nuages en pantalon* : 1 320 \$;
- *Les Productions pour enfants de Québec* : 2 854 \$;
- *Théâtre À Tempo* : 550 \$;
- *Le Théâtre des Confettis inc.* : 2 211 \$;

2° la directrice du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales et le greffier de la ville à signer lesdits avenants.

CE-2020-0038 Avenants aux ententes quadriennales entre la Ville de Québec et les organismes culturels professionnels non rattachés à un lieu culturel, relatifs au versement de plusieurs subventions dans le cadre de la mesure *Soutien à la vitalité culturelle par les lieux culturels* - CU2019-113 (CT-2447680) — (Ra-2171)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser :

1° la conclusion des avenants aux ententes quadriennales entre la Ville de Québec et les organismes culturels professionnels non rattachés à un lieu culturel, relatifs au versement de subventions annuelles supplémentaires totalisant 12 023 \$ en 2020, 2021 et 2022, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées auxdits avenants joints au sommaire décisionnel et détaillés comme suit, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 et 2022 par les autorités compétentes :

- *Les Productions d'Albert inc.* : 1 100 \$;
- *Productions DUA* : 5 929 \$;
- *La Société culturelle de Vanier* : 3 300 \$;
- *Club musical de Québec* : 1 694 \$;

2° la directrice du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales et le greffier de la ville à signer lesdits avenants.

CE-2020-0039 Adoption du Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement à diverses dispositions, R.V.Q. 2731 - PA2019-122 (Ra-2171)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement à diverses dispositions*, R.V.Q. 2731.

CE-2020-0040 Demande relative à un acte pour lequel une autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec est requise pour les lots 2 163 912, 2 163 887 et 2 163 888 du cadastre du Québec - Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge - PA2019-139 (Ra-2171)

Attendu la demande de monsieur Marc Beaumont ayant pour objet l'aliénation et le lotissement à des fins de construction d'une résidence unifamiliale des lots 2 163 912, 2 163 887 et 2 163 888 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec;

Attendu que cet acte requiert l'autorisation de la *Commission de protection du territoire agricole du Québec*;

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville, conformément à la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* (RLRQ, chapitre P-41.1), d'appuyer la demande pour l'aliénation et le lotissement, dans le but de construire une résidence, du lot 2 163 912, 2 163 887 et 2 163 888 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie de 4 957,6 mètres carrés, sur la base de l'analyse contenue au sommaire décisionnel.

CE-2020-0041 Adoption du Règlement modifiant le Règlement sur le Plan directeur d'aménagement et de développement relativement aux grandes affectations et aux densités dans trois secteurs de développement, R.V.Q. 2811 - PA2019-169 (Ra-2171)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement sur le Plan directeur d'aménagement et de développement relativement aux grandes affectations et aux densités dans trois secteurs de développement*, R.V.Q. 2811.

CE-2020-0042 Adoption du Règlement sur les autorisations d'occupation de la voie publique, R.V.Q. 2786 - TM2019-288 (Ra-2171)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adopter le *Règlement sur les autorisations d'occupation de la voie publique*, R.V.Q. 2786.

CE-2020-0043 Abrogation de la résolution CV-2019-0748 - Acquisition, à des fins industrielles, para-industrielles et de recherche, d'un immeuble sis aux 1196 et 1200, chemin de la Canardière, connu et désigné comme étant les lots 1 570 753 et 4 355 948 du cadastre du Québec - Arrondissement de La Cité-Limoilou - DE2020-038 (CT-2441749) — (Ra-2171)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'abroger la résolution CV-2019-0748;
- 2° d'acquérir, à des fins industrielles, para-industrielles et de recherche, de la *Coopérative funéraire des Deux Rives inc.*, représentée par monsieur Daniel Émond, directeur général, un immeuble connu et désigné comme étant lesdits lots du cadastre du Québec, d'une superficie totale de 6 920,6 mètres carrés, pour la somme de 1 000 000 \$, plus les taxes applicables, soit 144,50 \$ le mètre carré, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans la promesse de vente jointe au sommaire décisionnel;
- 3° conditionnellement à cette acquisition, d'autoriser le Service de la gestion des immeubles à procéder, au moment opportun, à la démolition du bâtiment et de ses dépendances.

CE-2020-0044 Demande aux gouvernements du Québec et du Canada de bonifier les programmes d'investissements dans les infrastructures municipales - DG2020-003 (Ra-2171)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de demander unanimement aux gouvernements du Québec et du Canada de prévoir dans leurs budgets à venir une majoration des programmes d'investissements en infrastructures municipales sur plusieurs années, afin de favoriser la planification des municipalités relativement à l'entretien de leurs infrastructures.

Madame la conseillère Émilie Villeneuve quitte définitivement la séance. Il est 15 h 20.

CE-2020-0045 Ouverture de différentes rues situées dans l'arrondissement de Beauport - AJ2019-032 (Ra-2171)

Il est résolu que le comité exécutif ordonne l'ouverture de différentes rues, situées dans l'arrondissement de Beauport sur les lots suivants, tous du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, afin qu'elles deviennent publiques :

- 1° la rue Saint-Honoré située sur les lots 5 909 529, 5 909 530, 5 909 531, 5 909 532 et 5 923 447;
 - 2° l'avenue des Marches-Naturelles située sur le lot 6 268 553.
-

CE-2020-0046 Ouverture du boulevard Valcartier et de la rue Racine, situés sur les lots 4 787 610 et 4 787 612 du cadastre du Québec - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles - AJ2019-035 (Ra-2171)

Il est résolu que le comité exécutif ordonne l'ouverture des rues, situées dans l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur les lots suivants, tous du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, afin qu'elles deviennent publiques :

- 1° le boulevard Valcartier et la rue Racine situés sur le lot 4 787 610;
 - 2° le boulevard Valcartier et la rue Racine situés sur le lot 4 787 612.
-

CE-2020-0047 Avis de modification numéro 2 relatif à l'aménagement de l'aire de jeux et de l'axe est-ouest - Secteur ouest - Place de la Famille - Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public 53460) - AP2019-811 (CT-2460144) — (Ra-2171)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 85 952,30 \$, excluant les taxes, au contrat adjudgé à *Paradis aménagement urbain inc.*, en vertu de la résolution CE-2019-0851 du 3 mai 2019, pour l'aménagement de l'aire de jeux et de l'axe est-ouest - Secteur ouest - Place de la Famille - Arrondissement de La Cité-Limoilou, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel.

CE-2020-0048 **Renouvellement du contrat pour des travaux de vidange de puisards - Lot 3 – Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge (Appel d'offres public 53242) - AP2019-816 (CT-2458334) — (Ra-2171)**

Il est résolu que le comité exécutif renouvelle le contrat, adjugé à *Sani-Orléans inc.*, pour des travaux de vidange de puisards - Lot 3 - Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, du 1^{er} mai au 30 septembre 2020, conformément aux conditions prévues à l'appel d'offres public 53242 et aux prix unitaires de sa soumission du 6 février 2019.

CE-2020-0049 **Avis de modification numéro 2 relatif au contrat de renouvellement pour la fourniture de matériel électrique - Lot 1 (Appel d'offres public VQ-48014) - AP2019-836 (Ra-2171)**

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 30 000 \$, excluant les taxes, pour le contrat de renouvellement adjugé à *Dubo électrique ltée*, selon la délégation de pouvoir en vigueur, pour la fourniture de matériel électrique - Lot 1, du 6 avril 2019 au 5 avril 2020, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel.

CE-2020-0050 **Adjudication d'un contrat de services professionnels en ingénierie - Contrôle de la qualité des matériaux, études géotechniques et environnementales et expertises sur les structures de béton pour divers projets du Service de la gestion des immeubles, 2020–2021 (Appel d'offres public 61567) - AP2019-839 (Ra-2171)**

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Laboratoires d'Expertises de Québec ltée*, le contrat de services professionnels en ingénierie - Contrôle de la qualité des matériaux, études géotechniques et environnementales et expertises sur les structures de béton pour divers projets du Service de la gestion des immeubles, 2020–2021, conformément à la demande publique de soumissions 61567 et aux prix unitaires de sa soumission du 8 novembre 2019, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2021 par les autorités compétentes.

CE-2020-0051 **Adjudication de contrats pour la fourniture et la livraison d'hypochlorites de sodium 12% en vrac (Appel d'offres public 64747) - AP2019-842 (Ra-2171)**

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, aux firmes suivantes, les contrats pour la fourniture et la livraison d'hypochlorites de sodium 12% en vrac, lots 1, 2, 4 et 5, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020, conformément à la

demande publique de soumissions 64747 et selon les prix unitaires de leur soumission respective :

- *Lavo (KiK Holdco inc.)*, pour le lot 1, selon sa soumission du 2 décembre 2019;
 - *UBA inc.*, pour le lot 2, selon sa soumission du 14 novembre 2019;
 - *Javel Bois-Francs inc. (2743-2855 Québec inc.)*, pour les lots 4 et 5, selon sa soumission du 13 novembre 2019.
-

CE-2020-0052 Avis de modification numéro 2 relatif à l'aménagement du parc Provancher - Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge (Appel d'offres public 61033) - AP2019-846 (CT-2459349) — (Ra-2171)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 7 700 \$, excluant les taxes, au contrat adjudgé à *Civilex inc.*, en vertu de la résolution CE-2019-1608 du 4 septembre 2019, pour l'aménagement du parc Provancher - Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel.

CE-2020-0053 Avis de modification numéro 3 relatif au contrat de services professionnels - Ingénierie préliminaire et préparation des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux pour une infrastructure de contournement hydraulique - Poste Saint-Augustin (Appel d'offres sur invitation 48064) - AP2019-853 (CT-2459707) — (Ra-2171)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 5 900 \$, excluant les taxes, au contrat adjudgé à *4455878 Canada inc. (Bruser)*, en vertu de la résolution CE-2016-0136 du 3 février 2016, pour le contrat de services professionnels - Ingénierie préliminaire et préparation des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux pour une infrastructure de contournement hydraulique - Poste Saint-Augustin, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 3 joint au sommaire décisionnel.

CE-2020-0054 Annulation de l'appel d'offres public 61310, relatif au contrat pour le Centre de biométhanisation de la matière organique - Lot C-9004 - Régulation - AP2019-860 (Ra-2171)

Il est résolu que le comité exécutif annule l'appel d'offres public 61310, relatif au contrat pour le *Centre de biométhanisation de la matière organique* – Lot C-9004 - Régulation.

CE-2020-0055 Adjudication d'un contrat de services professionnels - *Centre de biométhanisation de la matière organique* - Lot SP-041 - Contrôle des matériaux - Inspection métallurgique non destructive (Appel d'offres public 64752) - **AP2019-867** (CT-2423498) — (Ra-2171)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° adjuge, à *Laboratoire d'essai Mequaltech inc.*, le contrat de services professionnels - *Centre de biométhanisation de la matière organique* - Lot SP-041 - Contrôle des matériaux - Inspection métallurgique non destructive, pour une somme de 169 130,80 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 64752 et à sa soumission révisée du 19 décembre 2019;
- 2° autorise *Laboratoire d'essai Mequaltech inc.*, par son chargé de projet, à faire toutes les demandes d'autorisation et de permis nécessaires et à effectuer, au nom de la Ville, les démarches nécessaires auprès des différents ministères, des compagnies d'utilité publique et des autres autorités compétentes dans le but d'obtenir les approbations requises dans le cadre des présents contrats incluant, à la fin des travaux, l'émission d'un avis de conformité avec l'autorisation accordée, et ce, avec le consentement au préalable du Service des projets industriels et de la valorisation.

CE-2020-0056 Adjudication d'un contrat pour le *Centre de biométhanisation de la matière organique* - Lot C-4103 - Ascenseur - Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public 61424) - **AP2019-874** (CT-2441982) — (Ra-2171)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Ascenseurs Thyssenkrupp (Canada) ltée*, le contrat pour le *Centre de biométhanisation de la matière organique* - Lot C-4103 - Ascenseur - Arrondissement de La Cité-Limoilou, pour une somme de 100 325 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 61424 et à sa soumission du 3 décembre 2019.

CE-2020-0057 Subvention au *Cégep de Sainte-Foy* pour la location d'heures de glace au *PEPS de l'Université Laval* et autorisation pour l'utilisation d'un aréna municipal - **LS2019-426** (CT-2457834) — (Ra-2171)

Il est résolu que le comité exécutif autorise le versement d'une subvention de 8 103 \$ au *Cégep de Sainte-Foy* pour la location de 36,5 heures de glace au *PEPS de l'Université Laval* pour la saison 2019-2020, et la gratuité de 9 heures dans un aréna municipal.

CE-2020-0058 Subvention à *Vivre en Ville, regroupement québécois pour le développement urbain, rural et villageois viable*, dans le cadre du projet *Transition 2050 - PA2019-159* (CT-2455334) — (Ra-2171)

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 10 000 \$ à *Vivre en Ville, regroupement québécois pour le développement urbain, rural et villageois viable*, dans le cadre du projet *Transition 2050*.

CE-2020-0059 Approbation des procès-verbaux des séances du comité exécutif tenues les 11, 13 et 18 décembre 2019

Il est résolu que le comité exécutif approuve les procès-verbaux des séances du comité exécutif tenues les 11, 13 et 18 décembre 2019.

CE-2020-0060 Démission de monsieur Karl Foucault (ID. 168035), contremaître à l'entretien sanitaire à la Section de l'exploitation et de l'entretien Ouest de la Division de l'exploitation et de l'entretien du Service de la gestion des immeubles - RH2019-1145 (Ra-2171)

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte de la démission de monsieur Karl Foucault (ID. 168035), contremaître à l'entretien sanitaire, classe 7 (poste no 41186), à la Section de l'exploitation et de l'entretien Ouest de la Division de l'exploitation et de l'entretien du Service de la gestion des immeubles, avec effet au 10 janvier 2020.

CE-2020-0061 Création d'un poste d'instructeur–examineur en équipement motorisé à la Division de la gestion du parc véhiculaire du Service de la gestion des équipements motorisés et nomination de monsieur Stéphane Dion (ID. 172730) - RH2019-1159 (CT-RH2019-1159) — (Ra-2171)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste d'instructeur–examineur en équipement motorisé (F612), classe 5 (poste no 45584) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec* (FISA), à la Division de la gestion du parc véhiculaire du Service de la gestion des équipements motorisés;
- 2° nomme monsieur Stéphane Dion (ID. 172730), en qualité d'employé régulier, à l'emploi d'instructeur–examineur en équipement motorisé (F612), classe 5 (poste no 45584), à la Division de la gestion du parc véhiculaire du Service de la gestion des équipements motorisés, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2020-0062 Déclaration d'une invalidité présumée permanente pour un employé de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles - RH2019-1162 (Ra-2171)

Il est résolu que le comité exécutif considère l'employé en invalidité présumée permanente, de façon à libérer le poste 44225 - ERAE-Opérations de l'entretien des réseaux principaux.

CE-2020-0063 Modification d'un poste d'agent de secrétariat, classe 3, en un poste d'adjoint administratif, classe 5 et mutation de madame Johanne Tremblay (ID. 075136) à la direction du Service du traitement des eaux - RH2019-1164 (CT-RH2019-1164) — (Ra-2171)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° modifie le poste d'agent de secrétariat (F401), classe 3 (poste no 38392) en un poste d'adjoint administratif (F648), classe 5 (poste no 45585) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec* (FISA), à la direction du Service du traitement des eaux;
 - 2° mute madame Johanne Tremblay (ID. 075136), employée permanente, à l'emploi d'adjointe administrative (F648), classe 5 (poste no 45585), à la direction du Service du traitement des eaux, avec effet au 13 janvier 2020, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.
-

CE-2020-0064 Abolition d'un poste de technicien en informatique, classe 5, à la Section du centre de services de la Division du soutien et de l'environnement utilisateur, création d'un poste de conseiller en systèmes d'information, classe 3, à la Section de l'exploitation et de la relation d'affaires - Développement durable de la Division de l'exploitation et de la relation d'affaires A du Service des technologies de l'information et nomination de monsieur Mohamed-Zied Noura (ID. 173869) - RH2019-1176 (CT-RH2019-1176) — (Ra-2171)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° abolisse un poste de technicien en informatique (F626), classe 5 (poste no 41539) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec* (FISA), à la Section du centre de services de la Division du soutien et de l'environnement utilisateur du Service des technologies de l'information;
- 2° crée un poste de conseiller en systèmes d'information (P527), classe 3 (poste no 45593) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et l'Alliance des*

professionnels et professionnelles de la Ville de Québec, à la Section de l'exploitation et de la relation d'affaires - Développement durable de la Division de l'exploitation et de la relation d'affaires A du Service des technologies de l'information;

- 3° nomme monsieur Mohamed-Zied Noura (ID. 173869), en qualité d'employé régulier, à l'emploi de conseiller en systèmes d'information (P527), classe 3 (poste no 45593), à la Section de l'exploitation et de la relation d'affaires - Développement durable de la Division de l'exploitation et de la relation d'affaires A du Service des technologies de l'information, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2020-0065 Abrogation de la résolution CE-2019-2217 relative à l'engagement de madame Anne-Sophie Desprez (ID. 156891), préposée au secrétariat auprès de monsieur le conseiller Yvon Bussières - RH2019-1180 (Abroge CE-2019-2217) (Ra-2171)

Il est résolu que le comité exécutif abroge la résolution CE-2019-2217 du 4 décembre 2019, relative à l'engagement de madame Anne-Sophie Desprez (ID. 156891), préposée au secrétariat auprès de monsieur le conseiller Yvon Bussières.

CE-2020-0066 Modification de la résolution CE-2019-0112 relative à la promotion de monsieur Marc Chandonnet (ID. 060012) à titre de commis spécialisé à la Division du quartier-maître sécurité publique et projets spéciaux du Service de protection contre l'incendie - RH2019-1191 (Modifie CE-2019-0112) (CT-RH2019-1191) — (Ra-2171)

Il est résolu que le comité exécutif modifie la résolution CE-2019-0112 du 23 janvier 2019, relative à la promotion de monsieur Marc Chandonnet (ID. 060012) à titre de commis spécialisé à la Division du quartier-maître sécurité publique et projets spéciaux du Service de protection contre l'incendie, en modifiant le traitement, et ce, rétroactivement au 27 janvier 2019, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2020-0067 Création d'un poste de technicien-analyste en informatique, classe 6, à la Section de l'exploitation et de la relation d'affaires - sécurité publique, affaires juridiques et greffes de la Division de l'exploitation et de la relation d'affaires B du Service des technologies de l'information et nomination de monsieur Daniel Perez (ID. 166036) - RH2019-1192 (CT-RH2019-1192) — (Ra-2171)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste de technicien-analyste en informatique (F715), classe 6 (poste no 45596) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec* (FISA), à la Section de l'exploitation et de la relation d'affaires - sécurité publique, affaires juridiques et greffes de la Division de l'exploitation et de la relation d'affaires B du Service des technologies de l'information;
- 2° nomme monsieur Daniel Perez (ID. 166036), en qualité d'employé régulier, à l'emploi de technicien-analyste en informatique (F715), classe 6 (poste no 45596), à la Section de l'exploitation et de la relation d'affaires - sécurité publique, affaires juridiques et greffes de la Division de l'exploitation et de la relation d'affaires B du Service des technologies de l'information, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.
-

CE-2020-0068 Retraite le 1^{er} février 2020 de monsieur Philippe Arsenault (ID. 036531), directeur de la Division de l'exploitation et de l'entretien au Service de la gestion des immeubles - RH2020-001 (Ra-2171)

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte de la retraite de monsieur Philippe Arsenault (ID. 036531), directeur de la Division de l'exploitation et de l'entretien (poste no 26922) au Service de la gestion des immeubles, le 1^{er} février 2020.

CE-2020-0069 Retraite le 1^{er} février 2020 de monsieur Jean Blanchette (ID. 012106), directeur de la Section de l'horticulture de la Division de la foresterie urbaine et de l'horticulture de la direction des arrondissements de Beauport et de Charlesbourg, responsable de la prévention et de la qualité du milieu - RH2020-002 (Ra-2171)

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte de la retraite de monsieur Jean Blanchette (ID. 012106), directeur de la Section de l'horticulture (poste no 45208) à la Division de la foresterie urbaine et de l'horticulture de la direction des arrondissements de Beauport et de Charlesbourg, responsable de la prévention et de la qualité du milieu, le 1^{er} février 2020.

CE-2020-0070 Contrat d'engagement liant la Ville de Québec et monsieur Jean-Sébastien Mathon (ID. 176432), à titre de préposé au secrétariat auprès de monsieur le conseiller Yvon Bussières - RH2020-027 (CT-RH2020-027) — (Ra-2171)

Il est résolu que le comité exécutif autorise la conclusion du contrat d'engagement entre la Ville de Québec et monsieur Jean-Sébastien Mathon (ID. 176432), préposé au secrétariat (0059) auprès de monsieur le conseiller Yvon Bussières (poste no 38741), pour la période du 20 janvier 2020

au 31 décembre 2020, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au contrat d'engagement joint au sommaire décisionnel.

CE-2020-0071 Annulation de l'appel d'offres public 61350 relatif au contrat de Services professionnels - Agence de placements médias pour l'*Office du tourisme de Québec* - **AP2019-866** (Ra-2171)

Il est résolu que le comité exécutif annule l'appel d'offres public 61350 relatif au contrat de Services professionnels - Agence de placements médias pour l'*Office du tourisme de Québec* et rejette, à toutes fins que de droit, les soumissions reçues.

CE-2020-0072 Modification du contrat d'engagement entre la Ville de Québec et madame Johanne St-Cyr (ID. 150573) - **RH2019-1198** (CT-RH2019-1198) — (Ra-2171)

Il est résolu que le comité exécutif autorise la modification au contrat d'engagement liant la Ville de Québec et madame Johanne St-Cyr (ID. 150573), afin de modifier la durée de son contrat, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'addenda joint au sommaire décisionnel.

La séance est levée à 15 h 30

Marie-Josée Savard
Vice-présidente

Sylvain Ouellet
Greffier

SO/ir